



Haute-Garonne: La commune de Plaisance lance une mutuelle pour toutes les bourses

Publié le 28.05.2015 par Beatrice Colin



Ce dispositif doit permettre de donner à tous un accès à une complémentaire santé - S. Pouzet/SIPA

Ces cinq dernières années, le Centre communal d'actions sociales (CCAS) de [Plaisance-du-Touch](#) a vu croître la précarité au sein de sa population.

«Nous avons eu de plus en plus de demandes d'aides pour financer des lunettes par exemple. Aujourd'hui, faute de complémentaire, des habitants renoncent à se soigner», explique-t-on à la mairie dirigée par Louis Escoula, le maire PS.

5 % de la population

Pour endiguer ce fléau, la Ville et le CCAS ont décidé d'adhérer au dispositif « Ma commune ma santé » lancée par l'association [Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat \(Actiom\)](#), sur le principe d'une « mutuelle pour tous ». En France, 211 villes ont déjà décidé d'y souscrire, notamment [Bayonne](#).

Cette solution permet aux personnes d'accéder à une offre négociée, avec des tarifs «près de 30 % moins chers qu'une mutuelle individuelle». Aujourd'hui, certaines personnes sont amenées à dépenser jusqu'à 150 euros par mois pour leur complémentaire, ce qui représente souvent plus de 10 % des revenus.

«Ce que nous avons remarqué, c'est que ce sont souvent des retraités qui renoncent à avoir une mutuelle. Avant, c'était leur entreprise qui la prenait en charge, là c'est eux et plus on avance en âge, plus le coût devient exorbitant. Nous estimons que 5 % des 17 000 Plaisançois pourraient avoir recours à cette nouvelle offre», poursuit-on du côté de la mairie.

Dès septembre, les premières adhésions pourront être faites pour ceux qui n'ont pas à l'heure actuelle de mutuelle. Les autres devront attendre d'avoir résilié leur souscription. Une solution innovante qui sera présentée en réunion publique le 2 juin.